

DST UE 202 – M1 S2 – vendredi 25 mars

Correction des questions de langue, lexique et de la partie réflexion

L'évaluation est sur 40 : 10(langue) + 10 (lexique) + 15 (réflexion) + 5 (Correction de la langue)

Rappel barème correction de la langue :

0-2 erreurs : aucune pénalité

3-4 erreurs : - 1 pt

5-6 : - 2 pt

7-8 : - 3pts

9-10 : -4 pts

Au-delà de 10 erreurs : - 5 pts

Il s'agit ici d'une conversation entre deux adolescents, après le repas familial.

Tante Cœur semble avoir des choses austères à confier à papa, et nous écarte :

« – Marcel, mon mignon, montre un peu l'appartement à Claudine. Tâche qu'elle s'y sente un peu chez elle, sois gentil...

– Venez, me dit le « mignon », je vais vous faire voir ma chambre.

5 Je vais droit à la cheminée où je vois un cadre à photographie. Empressé, Marcel tourne le bouton d'une ampoule électrique au-dessus de nous.

– C'est mon meilleur ami... Charlie, presque un frère. N'est-ce pas qu'il est bien ?

Beaucoup trop bien, même : les yeux foncés aux cils courbes, un rien de moustache noire au-dessus d'une bouche tendre, la raie de quart, comme Marcel.

10 – Je vous crois qu'il est beau ! Presque aussi beau que vous, dis-je sincèrement.

– Oh ! bien plus, s'écrie-t-il avec feu, la photographie ne saurait rendre la peau blanche, les cheveux noirs. Et c'est une âme si charmante...

Et patia-patia ! Ce joli saxe¹ s'anime enfin. J'écoute sans broncher le panégyrique du splendide Charlie, et quand Marcel se ressaisit, un peu confus, je réplique d'un air convaincu et naturel :

15 – Je comprends. C'est vous qui êtes sa Luce².

Il a fait un pas à reculons, et, sous la lumière, je vois ses jolis traits qui durcissent et son teint impressionnable qui se décolore insensiblement.

– Sa Luce ? Claudine, qu'est-ce que vous voulez dire ?

Avec l'aplomb que je dois à deux coupes de champagne, je secoue les épaules :

20 – Mais oui, sa Luce, son chouchou, sa chérie, quoi ! Il n'y a qu'à vous voir, est-ce que vous avez l'air d'un homme ? C'est donc ça que je vous trouvais si joli !

Et comme, immobile, il me regarde à présent d'une façon glaciale, j'ajoute de plus près, en lui souriant bien en face :

25 – Marcel, je vous trouve tout aussi joli à présent, croyez-le bien. Est-ce que je ressemble à quelqu'un qui voudrait vous causer des ennuis ? Je vous taquine, mais je ne suis pas méchante, et il y a beaucoup de choses que je sais très bien regarder en silence, – et écouter aussi. Je ne serai jamais la petite cousine à qui son pauvre cousin se croit forcé de faire la cour, comme dans les livres. Songez donc, dis-je encore en riant, que vous êtes le petit-fils de ma tante, mon neveu à la mode de Bretagne ; Marcel, ce serait presque de l'inceste.

1 Le saxe est une porcelaine.

2 Luce est une amie d'enfance de Colette. Les relations entre les deux jeunes filles dépassent le cadre strict de l'amitié et Colette les décrit comme ambigus.

- 30 Mon « neveu » prend le parti de rire, mais il n'en a pas grande envie.
- Ma chère Claudine, je crois en effet que vous ne ressemblez pas aux petites cousines des bons romans. Mais je crains que vous n'ayez rapporté de Montigny³ l'habitude des plaisanteries un peu... risquées. S'il y avait eu là quelqu'un pour nous entendre, grand-mère par exemple... ou votre père...
- Je n'ai fait que vous rendre la pareille, dis-je fort doucement. Et je n'ai pas jugé à propos d'attirer l'attention des parents, quand vous me questionniez sur Luce avec tant d'insistance. Vous aviez plus à perdre que moi, à attirer l'attention !
- 35
- Pensez-vous ? Je crois que non. Ces petites amusettes-là, ça s'appelle pour les gamines « jeux de pensionnaires », mais quand il s'agit de garçons de dix-sept ans, c'est presque une maladie...
- Il fait de la main un geste violent.
- 40 – Vous lisez trop ! Les jeunes filles ont trop d'imagination pour bien comprendre ce qu'elles lisent, fussent-elles originaires de Montigny.
- J'ai mal travaillé. Ce n'est pas là que je voulais en venir.
- Est-ce que je vous ai fâché, Marcel ? Je suis bien maladroite ! Moi qui voulais seulement vous prouver que je n'étais pas une oie, que je savais comprendre... comment dire ? Goûter certaines choses...
- 45 Voyons Marcel, vous n'exigez pourtant pas que je voie en vous le potache à gros os et à grands pieds qui fera un jour le plus beau des sous-officiers ! Regardez-vous, n'êtes-vous pas, Dieu merci, presque tout pareil à la plus jolie de mes camarades d'école ? Donnez-moi la main... Oh ! Fille manquée !
- Il n'a souri, furtivement qu'aux compliments trop vifs. Il me tend sa petite patte soignée, sans mauvaise grâce.
- 50 – Claudine, méchante Claudine, rentrons vite en passant par la chambre à coucher de grand-mère. Je ne suis plus fâché, encore un peu estomaqué seulement. Laissez-moi réfléchir. Vous ne me semblez pas, vous, un trop mauvais garçon... »
- Tout de même, j'ai bien failli me brouiller avec ce gamin ![...] Le besoin d'étonner, la soif de troubler la quiétude des gens et d'agiter des existences trop calmes, ça te jouera un mauvais tour.
- 55

Colette, *Claudine à Paris*, 1901

³ Ville de naissance de Colette où elle a grandi jusqu'alors.

Partie I- Etude de la langue.(10 points)

1. Vous donnerez la nature des mots en gras soulignés et vous préciserez la fonction.

2pts 0,5 pt par question

1. Dans « et nous écarte » (l.1), *nous* est :

- un pronom personnel réfléchi
- un pronom personnel
- un pronom indéfini

Fonction : COD du verbe écarter

2. Dans « Tache qu'elle s'y sente un peu chez elle » (l.2), *y* est :

- un pronom personnel
- Un pronom démonstratif
- Un pronom possessif
- Un pronom adverbial

→ Les pronoms personnels « en » et « y » sont également appelés pronoms adverbiaux.

Fonction : CC de lieu

3. Dans « avec l'aplomb que je dois à deux coupes de champagne » (l.19), *que* est :

- Un pronom relatif
- Un pronom personnel
- Un pronom démonstratif

Fonction : COD du verbe devoir

4. Dans « C'est vous qui êtes sa Luce » (l.15), *qui* est :

- Un pronom relatif
- Un pronom démonstratif

Un pronom interrogatif

Fonction : sujet du verbe être

2. Dans l'extrait suivant vous identifierez les propositions subordonnées et vous en donnerez la nature et la fonction (3 points)

1 point par proposition uniquement si tous les éléments de réponse sont présents. Sinon 0 pt

« ... je crois en effet que vous ne ressemblez pas aux petites cousines des bons romans. Mais je crains que vous n'ayez rapporté de Montigny l'habitude des plaisanteries un peu... risquées. S'il y avait eu là quelqu'un pour nous entendre, grand-mère par exemple... ou votre père... (l. 31-33)

Relevé	nature	fonction
que vous ne ressemblez pas aux petites cousines des bons romans	Proposition subordonnée conjonctive complétive	Cod du verbe croire
que vous n'ayez rapporté de Montigny l'habitude des plaisanteries un peu... risquées	Proposition subordonnée conjonctive complétive	Cod du verbe craindre
S'il y avait eu là quelqu'un pour nous entendre, grand-mère par exemple... ou votre père...	Proposition subordonnée conjonctive circonstancielle	CC de condition ou d'hypothèse

3. a. Dans les phrases suivantes, vous identifierez le mode et le temps du verbe conjugué. (3 points)

1- Dans « vous n'exigez pourtant pas que je voie en vous le potache à gros os » (l.45), *voie* est un:

- Indicatif présent
- Subjonctif présent
- Impératif présent

2- Dans « je n'ai pas jugé à propos d'attirer l'attention des parents, quand vous me questionniez sur Luce avec tant d'insistance » (l.35), *questionniez* est un :

- Subjonctif présent
- Conditionnel présent
- Indicatif présent

Indicatif imparfait

3- Dans « Mais je crains que vous n'ayez rapporté de Montigny l'habitude des plaisanteries » (l.32) , *ayez rapporté* est un

Indicatif passé composé

Indicatif plus-que-parfait

Subjonctif passé

Indicatif passé antérieur

4 - Dans « retrons vite en passant par la chambre à coucher de grand-mère. » (l.50), *retrons* est un :

Indicatif présent

Subjonctif présent

Impératif présent

5 – Dans « Les jeunes filles ont trop d'imagination [...], fussent-elles originaires de Montigny » (l. 38-41), *fussent* est un :

Indicatif passé simple

Subjonctif imparfait

Impératif présent

Conditionnel présent

6 – Dans « ce serait presque de l'inceste » (l.28-29), *serait* est un :

Indicatif futur

Conditionnel présent

Indicatif imparfait

b. Vous proposerez une analyse morphologique du verbe « serait » dans « ce serait presque de l'inceste » (l.28-29) (1)

Se = radical + rai = marque du temps ou de mode + t = marque de personne

c. Vous préciserez sa valeur d'emploi dans cette phrase.(1)

Valeur modale d'hypothèse

→ Le cas du conditionnel: temps ou mode?

Rappel du TD3 M1 S2

Le conditionnel est considéré comme un temps à l'appui des arguments de J.-C. Pellat (cf)

« La tradition scolaire en fait un mode distinct, alors que tout montre que c'est un temps de l'indicatif, qui a des parentés évidentes avec le futur simple et l'imparfait. La formation du conditionnel présent est semblable à celle du futur simple : infinitif du verbe + verbe latin « habeo » (>futur) ou « habebam » (> conditionnel). Dans la forme « chanterait », on identifie le « r » du futur et le « ait » de l'imparfait. Et les emplois du conditionnel (présent, passé) sont symétriques à ceux du futur (simple, antérieur). » (<https://www.grevisse.fr/le-blog-chroniques-grevisse/grammaire/le-conditionnel-temps-ou-mode>).

Idem dans la Terminologie Grammaticale du MEN de 2020 :

« Statut du conditionnel : temps ou mode ?

Le conditionnel a longtemps été considéré comme un mode, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. La symétrie qui existe dans la morphologie des verbes du premier groupe est un argument majeur en faveur de l'analyse du conditionnel comme temps et non pas comme mode : *je chanterai/je chanterais//je chan- tai/je chantais*. Morphologiquement, le conditionnel est, pour les verbes du premier groupe (qui sont les plus fréquents), au futur ce que l'imparfait est au passé simple. »

Mais il est important de savoir que ce temps est « bizarrement » (ou par erreur ?) considéré comme un mode dans les programmes (Cf. M.EN. section *terminologie grammaticale*, programmes du C3).

Partie II- Etude du lexique (10 points)

1. Vous expliquerez la formation des mots suivants (2,5 points)

a. Insensiblement (I.17) 1 point

Formation du mot par dérivation

in : préfixe négatif + sens = radical + ible = suffixe adjectival + ment = suffixe adverbial

« insensiblement » est un adverbe.

b. impressionnable (I.17) 1 point

Formation du mot par « dérivation »

impression = radical + able = suffixe adjectival

« impressionnable » appartient à la catégorie des adjectifs.

→ du latin *impressionem*, de *impressum*, supin de *imprimere* (littre.org)

c. Trouvez dans le texte un exemple de mot construit par composition

Composition populaire : combinaison de mots préexistants

petit-fils (l. 27), avoir l'air (l.20) , au-dessus (l.8), à reculons (l.15) , dix-sept (l.37)

Composition savante, interfixation :

Photographie (du grec *phôtos*, lumière, et *graphein*, écrire)

Panégryrique (du grec *panêgurikos*, de *panêguris*, assemblée de tout le peuple, et de *ageirein* : rassembler)

(0,5 pt)

2. « Ces petites amusettes-là, [...] quand il s'agit de garçons de dix-sept ans, c'est presque une maladie ». (l.37-38)

Vous identifierez la figure de style employée et vous préciserez l'effet produit. (1,5 points)

Métaphore, qui associe l'homosexualité à une pathologie. L'homosexualité serait donc une maladie dangereuse. Elle exprime la culpabilité du jeune homme qui vit son homosexualité non comme la réalisation d'un désir mais comme quelque chose de subi.

On peut aussi y voir une comparaison (l'identité comparé/comparant n'étant pas aboutie avec « presque »)

Il est possible de commenter également « amusettes », métaphore qui associe cette fois-ci l'homosexualité féminine à un jeu sans conséquence, avec ses caractéristiques de légèreté et de plaisir.

3. « Tout de même, j'ai bien failli me brouiller avec ce gamin ! » (l.53) (2 points)

a. Quel est le sens du mot « brouiller » en contexte ?

Se disputer, se fâcher **1 point**

b. Vous proposerez une phrase de votre invention où ce mot sera employé dans un autre contexte.

Une image brouillée à l'écran, œufs brouillés brouiller les pistes **1 point**

- J'adore les œufs brouillés

- A cause de l'orage, l'image est brouillée à l'écran

- Il ne veut pas qu'on le retrouve et brouille les pistes

4. Vous analyserez comment le texte construit un discours distancié et humoristique sur les stéréotypes masculin/féminin. (4 points)

Éléments de réponse

- Attributs traditionnels garçons / filles détournés et redistribués au personnage de l'autre sexe (« fille manqué » « vous n'êtes pas un trop mauvais garçon »)

- portrait de Marcel faisant référence à la délicatesse d'un petit objet : « petite patte soignée », « le joli saxe »,
- Regard amusé de la narratrice sur garçon : taquine, en souriant, mon « neveu »
- Exagération et caricature ironique : « panégyrique du splendide Marcel »,
- Mise à distance des représentations stéréotypées des genres : homme viril (« le potache à gros os et à grands pieds qui fera un jour le plus beau des sous-officiers ») et femme naïve (« je ne suis pas une oie ») qui ne craint pas d'afficher sa sensualité « goûter certaines choses »

Partie III- Réflexion et développement (15 points)

Considérez-vous que les représentations stéréotypées des genres masculin et féminin mises en scène par Colette sont toujours d'actualité pour décrire la place des hommes et des femmes dans la société?

Votre réflexion, structurée et argumentée, s'appuiera sur le texte de Colette ainsi que sur l'ensemble de vos connaissances et de vos lectures

Éléments de correction

Introduction

La question du genre traverse le temps, les cultures et les religions.

Texte de Colette : met en lumière la possibilité de s'interroger sur les stéréotypes de genre et de les déconstruire avec humour dans une vision moderne.

Problématique : est-ce que la déconstruction des stéréotypes est effective, agissante ?

Plan : Des stéréotypes toujours à l'œuvre dans la société

Mais une évolution progressive

I. Des stéréotypes toujours à l'œuvre dans la société

1. Stéréotypes construits sur des oppositions : virilité / féminité, initiative / soumission

Le texte de Colette s'appuie sur des représentations des stéréotypes garçons / filles enracinées dans la société de son époque. Le physique du militaire symbolise la figure du masculin/ héros. L'initiative revient au garçon, comme dans la séduction (**Marcel doit** faire visiter l'appartement à Claudine, elle **doit** suivre). Quant aux filles, elles sont victimes d'une soumission intellectuelle, à

laquelle bien sûr Claudine ne se conforme pas (« vous ne ressemblez pas aux petites cousines des bons romans », « moi qui voulais seulement vous prouver que je n'étais pas une oie »)

2. Des places dans la société qui traduisent toujours ces oppositions

Rémunérations différentes dans l'emploi (dans le monde sportif, gains différents entre hommes et femmes, plafond de verre dans l'entreprise au niveau salaire), déséquilibre dans l'attribution des postes de responsabilités (entreprise et politique).

Culture et religion comme des freins à l'émancipation et à l'égalité : la femme est toujours considérée comme mineure et passe de l'autorité du père à celle du mari = *Persépolis* (Marjane Satrapi). D'entrée de jeu, les rôles sont bien établis dans le couple = *La Place*, Annie Ernaux.

3. Des relations humaines sous le signe de la convention et rejet d'une liberté de choix

Rejet de l'homosexualité surtout masculine: Marcel considère son homosexualité comme une pathologie (il adhère à cette condamnation tandis que Claudine ne condamne pas) Entre Charlie et Marcel, c'est une *maladie*, entre Claudine et Luce c'est *un jeu de pensionnaires*. Dans certains pays, homosexualité punie par la loi. Mariage pour tous = sujet de société qui crée non seulement la polémique mais aussi l'hostilité.

II. Mais une évolution progressive

4. Retournement des stéréotypes pour mettre en scène la présence du masculin / féminin en chacun

L'espace se réduit entre les deux sexes, l'idée étant de souligner le voile léger qui sépare le masculin du féminin.

Colette : le personnage de Claudine s'affranchit des stéréotypes : émancipation intellectuelle (« pas une oie ») et sensuelle (« goûter certains plaisirs »). Idem pour celui de Marcel, dont l'image s'éloigne de celle du « potache à grands pieds... » .

Ref à Platon chez D. Horvilleur (*En tenue d'Eve*) : « Dans *Le Banquet*, l'humanité est décrite comme ayant connu à l'origine un sexe androgyne. Zeus aurait ensuite séparé cet être bisexué en deux moitiés pour limiter son pouvoir, formant ainsi l'humanité à deux genres. C'est d'ailleurs cette séparation originelle qui expliquerait selon Platon le phénomène amoureux, nostalgie d'une unité perdue et quête désespérée de l'autre moitié ».

5. Des évolutions sociales et des lois qui rééquilibrent la place des individus.

Relecture et réinterprétation des textes fondateurs en faveur d'un équilibre entre masculin et féminin.

D'après D. Horvilleur (*En tenue d'Eve*) : remise en cause de la traduction biblique qui remet en cause l'idée de la domination de l'homme sur la femme : « Dans un cas, la femme « côte » est un objet construit, un os, c'est-à-dire une structure partielle sculptée hors du corps d'un homme complet. Elle est un bout de son être, élément de soutien qui prend vie mais reste, par son origine, dépendante du corps premier, masculin. Dans un autre cas, la femme « côté » est une

césure d'un être originel androgyne dorénavant coupé en deux. Elle est un autre sujet, et non un objet »

Sociologues et philosophes du XXème siècle (Bourdieu, S. de Beauvoir) : Être un homme, c'est obéir à un faisceau d'injonctions, être femme c'est le devenir par l'injonction sociale (« on ne peut nait pas femme, on le devient », **Le Deuxième Sexe**, S. de Beauvoir)

Place des suffragettes. Droit de vote et accès à un compte bancaire. Loi sur la parité. Loi sur le nom marital. Code de la famille.

6. Recherche de la liberté, tel que l'on est, et non tel que la société voudrait que l'on soit

Sensibilité à la beauté de l'autre quel que soit son sexe (Colette qui apprécie la beauté de Charlie tt comme Marcel. Michel-Ange : exaltation de la beauté indépendamment du sexe)

Développement théorie Queer : le sexe dans lequel on nait ne détermine pas le genre dans lequel on va se construire (**Trouble dans le genre, le féminisme et la subversion de l'identité**, Judith Butler)

Dénonciation chez Elisabeth Badinter d'une femme obligatoirement figure maternelle (**L'amour en plus**) + Place de l'homme dans le couple et la famille (Congé paternité, homme au foyer)

Conclusion

Spontanéité et fraîcheur de l'écriture de Colette dans un texte qui est un appel à s'accepter tel que l'on est et non tel que la société voudrait que l'on soit : Un hymne à la liberté d'être pour les femmes comme pour les hommes.

Compléments.

Filmographie

-YENTL, Barbara Streisand, 2008

https://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19580970&cfilm=689.html

-EL NINO PEZ, Lucia Puenzo, 2009

https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=134272.html

LE PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU, Céline Sciamma,2020

https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=265621.html

TOMBOY, Celine Sciamma, 2011

https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=188840.html

A GOOD MAN, Marie Castille Mention- Schaar, 2021

https://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19589626&cfilm=279610.html

RADIOACTIVE, Marjane Satrapi, 2020

https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=254043.html

COLETTE, Wash Westmoreland, 2018

<https://www.youtube.com/watch?v=6CTzhS4oB5Q>

Les documentaires

<https://blogs.mediapart.fr/tenk/blog/250321/quatre-films-documentaires-pour-interroger-les-stereotypes-de-genre>

Très recommandée

<https://www.on-tenk.com/fr/documentaires/grands-entretiens/judith-butler-philosophe-en-tout-genre>

Bibliographie

Essais

Abou Bérengère et Berry Hugues, *sexe et genre : de la biologie à la sociologie*, 2019

Butler Judith, *Troubles dans le genre*, 1990

<https://www.bnf.fr/fr/legalite-hommes-femmes-bibliographie-selective>

Marguerite de Valois, *Discours sur l'excellence des femmes*, 1614

« Dieu procède par tel ordre en ses œuvres qu'il fait les premières les moindres, et les dernières les plus excellentes, les plus parfaites et les plus dignes, comme il a montré en la création du monde, faisant l'homme le dernier, pour lequel il avait fait toutes les créatures. Dont [D'où] il faut avouer que, la femme étant encore faite après l'homme et comme dernière création de Dieu, que l'excellence et suprême degré de dignité lui doi[ven]t être attribué[s], ainsi que les plus grandes perfections sont en elle, étant formée comme l'homme des mains de Dieu, mais d'une matière d'autant plus élaborée que la côte de l'homme surpasse la fange en degré d'excellence. »

Voltaire, «Femmes, soyez soumises à vos maris», 1768

L'abbé de Châteauneuf la rencontra un jour toute rouge de colère. « Qu'avez-vous donc, madame ? lui dit-il. — J'ai ouvert par hasard, répondit-elle, un livre qui traînait dans mon cabinet ; c'est, je crois, quelque recueil de lettres ; j'y ai vu ces paroles : Femmes, soyez soumises à vos maris ; j'ai jeté le livre. — Comment, madame ! Savez-vous bien que ce sont les Épîtres de saint Paul ? — Il ne m'importe de qui elles sont ; l'auteur est très impoli. Jamais Monsieur le maréchal ne m'a écrit dans ce style ; je suis persuadée que votre saint Paul était un homme très difficile à vivre. Était-il marié ? — Oui, madame. — Il fallait que sa femme fût une bien bonne créature : si j'avais été la femme d'un pareil homme, je lui aurais fait voir du pays. Soyez soumises à vos maris ! Encore s'il s'était contenté de dire : Soyez douces, complaisantes, attentives, économes, je dirais : Voilà un homme qui sait vivre ; et pourquoi soumises, s'il vous plaît ? Quand j'épousai M. de Grancey, nous nous promîmes d'être fidèles : je n'ai pas trop gardé ma parole, ni lui la sienne ; mais ni lui ni moi ne promîmes d'obéir. Sommes-nous donc des esclaves ? N'est-ce pas assez qu'un homme, après m'avoir épousée, ait le droit de me donner une maladie de neuf mois, qui quelquefois est mortelle ? N'est-ce pas assez que je mette au jour avec de

très grandes douleurs un enfant qui pourra me plaider quand il sera majeur ? Ne suffit-il pas que je sois sujette tous les mois à des incommodités très désagréables pour une femme de qualité, et que, pour comble, la suppression d'une de ces douze maladies par an soit capable de me donner la mort sans qu'on vienne me dire encore : Obéissez ? Certainement la nature ne l'a pas dit ; elle nous a fait des organes différents de ceux des hommes ; mais en nous rendant nécessaires les uns aux autres, elle n'a pas prétendu que l'union formât un esclavage. Je me souviens bien que Molière a dit : Du côté de la barbe est la toute-puissance. Mais voilà une plaisante raison pour que j'aie un maître ! Quoi ! Parce qu'un homme a le menton couvert d'un vilain poil rude, qu'il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très humblement ? Je sais bien qu'en général les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres, et qu'ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j'ai peur que ce ne soit là l'origine de leur supériorité. Ils prétendent avoir aussi la tête mieux organisée, et, en conséquence, ils se vantent d'être plus capables de gouverner ; mais je leur montrerai des reines qui valent bien des rois. On me parlait ces jours passés d'une princesse allemande qui se lève à cinq heures du matin pour travailler à rendre ses sujets heureux, qui dirige toutes les affaires, répond à toutes les lettres, encourage tous les arts, et qui répand autant de bienfaits qu'elle a de lumières. Son courage égale ses connaissances ; aussi n'a-t-elle pas été élevée dans un couvent par des imbéciles qui nous apprennent ce qu'il faut ignorer, et qui nous laissent ignorer ce qu'il faut apprendre. Pour moi, si j'avais un État à gouverner, je me sens capable d'oser suivre ce modèle.

Rousseau J. J., *Emile ou de l'éducation*, 1762

Il ne convient donc pas à un homme qui a de l'éducation de prendre une femme qui n'en ait point, ni par conséquent dans un rang où l'on ne saurait en avoir. Mais j'aimerais encore cent fois mieux une fille simple et grossièrement élevée, qu'une fille savante et bel esprit, qui viendrait établir dans ma maison un tribunal de littérature dont elle se ferait la présidente. Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde.

George Sand, *Histoire de ma vie*, 1847

Se priver de travail pour avoir l'œil frais, ne pas courir au soleil quand ce bon soleil de Dieu vous attire irrésistiblement, ne point marcher dans de bons gros sabots de peur de se déformer le cou-de-pied, porter des gants, c'est-à-dire renoncer à l'adresse et à la force de ses mains, se condamner à une éternelle gaucherie, à une éternelle débilité, ne jamais se fatiguer quand tout nous commande de ne point nous épargner, vivre enfin sous une cloche pour n'être ni hâlée, ni gercée, ni flétrie avant l'âge, voilà ce qu'il me fut toujours impossible d'observer. Ma grand-mère renchérisait encore sur les réprimandes de ma mère, et le chapitre des chapeaux et des gants fit le désespoir de mon enfance ; mais, quoique je ne fusse pas volontairement rebelle, la contrainte ne put m'atteindre. Je n'eus qu'un instant de fraîcheur et jamais de beauté. Mes traits étaient cependant assez bien formés, mais je ne songeai jamais à leur donner la moindre expression [...].

Nicole Mosconi, « Genre et pratiques scolaires : comment éduquer à l'égalité », eduscol, 2009.

Antoine Prost dans son *Histoire de l'enseignement et de l'éducation depuis 1930*, affirme, à propos de la mixité scolaire sexuée, qu'il s'agit d'une des « révolutions pédagogiques » les plus profondes du siècle. C'est la

traduction, dans le champ scolaire, des progrès de l'égalité entre les sexes au niveau juridique et politique qui caractérisent les sociétés démocratiques contemporaines et l'application du principe d'égalité entre les sexes affirmé dans la constitution. C'est en effet l'affirmation d'un droit égal de tout individu, quel que soit son sexe, à l'instruction, entendue au sens le plus large, puisqu'il s'agit du droit d'accès de toutes et de tous à tous les savoirs, à tous les cursus, à toutes les filières du système scolaire et universitaire, à tous les diplômes et donc à toutes les professions sur lesquelles ils débouchent.

La mixité est donc bien la condition nécessaire de l'égalité d'instruction entre les sexes. Mais en est-elle aujourd'hui la réalisation effective ? Certes, les filles ont très largement profité de ce droit égal à l'instruction. Cependant les recherches ont montré que la mise en œuvre de la mixité reste encore très ambiguë dans ses résultats et ne réalise pas vraiment une éducation égalitaire. [...]

Stéréotypes de sexe

Le stéréotype, c'est une opinion toute faite, une représentation figée, caricaturale, concernant un groupe social. Les stéréotypes de sexe, ce sont ces croyances caricaturales concernant les groupes féminins et masculins, qui contribuent à dévaloriser le groupe féminin et à valoriser le groupe masculin, conformément à l'ordre social inégal des sexes. Le plus souvent ces processus sont inaperçus - les psychologues parlent de « cognition sociale implicite ». La psychologie sociale a montré que ces stéréotypes, qui nous ont été inculqués dès la petite enfance, agissent sur nous et déterminent nos attentes, nos jugements et nos conduites. Ceci est vrai en particulier par rapport aux enfants et aux élèves. [...]

Alors que l'institution scolaire a pour principale mission la transmission des savoirs, les enseignant-e-s appliquent des programmes et utilisent des manuels qu'on pourrait qualifier de masculinistes.

Masculinisme : le « masculinisme », selon la définition de Michèle Le Doeuff, dans *L'étude et le Rouet*, c'est « ce particularisme qui non seulement n'envisage que l'histoire ou la vie sociale des hommes mais encore double cette limitation d'une affirmation (il n'y a qu'eux qui comptent et leur point de vue) » (p. 55).

Dans les savoirs scolaires, les femmes sont invisibles dans les sciences, dans l'histoire, la vie sociale et la culture ; ainsi ils tendent à persuader les élèves, filles et garçons, que les femmes n'y ont pas de réelle importance, quand elles n'ont pas un rôle néfaste, comme Claude et Françoise Lelièvre l'ont montré pour les reines ou les régentes dans l'histoire de France. Peu de femmes actives dans la société ou dans la politique, ayant mené des actions importantes et positives, peu de femmes créatrices, dans tous les domaines des sciences, de la culture, sont mentionnées dans les diverses disciplines. Les garçons ont de nombreux modèles identificatoires, on cite beaucoup de « grands hommes » mais pas de « grandes femmes » - il suffit de prendre garde à l'incongruité de ces syntagmes. Les filles, donc, manquant de modèles de leur sexe, risquent d'avoir du mal à imaginer qu'elles pourraient apporter une contribution personnelle à un domaine de pratique sociale ou politique ou à la culture, la science ou l'art. Et - plus grave encore - les garçons de leur côté sont confortés dans leur conviction que les hommes sont supérieurs aux femmes, puisqu'il y a de nombreux « grands hommes » ou « héros culturels » et pas de « grandes femmes » ou d'« héroïnes culturelles ».

En somme, filles et garçons apprennent ainsi que les filles et les femmes sont moins « intéressantes » et moins importantes que les garçons et les hommes, puisqu'elles ont si peu d'importance dans les savoirs et les manuels, et qu'il est donc légitime qu'elles aient une place secondaire comme elles ont une place secondaire dans la classe.

Centre Hubertine Auclert. (2013) « La Représentation des femmes dans les manuels de français de seconde ».

Si l'on se réfère au nombre de personnalités différentes citées dans l'ensemble des manuels étudiés (*L'écume des lettres - Livre unique de Français 2de*, Hachette, 2011 ; *Français Seconde*, Calliopée, Nathan, 2011 ; *Français Seconde Bac Pro*, Delagrave – Casteilla, 2013 ; *Français Seconde Bac Pro*, Delagrave – Casteilla, 2011 ; *Français livre unique Seconde*, Bordas, 2011), les chiffres sont très parlants. Non seulement les femmes sont très peu représentées dans les manuels, mais aussi leurs noms ne sont pas répétés autant de fois que ceux des hommes. Dans tous les domaines, le même mécanisme est à l'œuvre. [...]

Les femmes sont reléguées au second rang dans les manuels scolaires. Elles sont sous-représentées dans tous les domaines. Les hommes, par leur présence démultipliée au fil des pages de chaque manuel, marquent davantage l'esprit des lecteurs, difficile de passer à côté ! Quant aux femmes, elles sont si peu citées qu'il est possible qu'un élève ne rencontre qu'un ou deux noms de personnalités féminines durant sa lecture. Or, lorsqu'un auteur ou artiste est répété à de nombreuses reprises dans un manuel, il apparaît comme étant une personnalité importante. La présence des femmes dans les différents types de document est également révélatrice de cette hiérarchisation. [...]

Des femmes épouses, amantes ou muses

Principalement associées aux hommes, certaines femmes ayant joué un rôle majeur dans l'histoire culturelle, scientifique et technique sont parfois citées sans que soient présentées leurs fonctions. Elles sont principalement présentées comme épouses ou amantes [...] ou muses d'hommes. Elles sont évoquées avant tout au travers de leurs relations avec les hommes.

Carole Brugeilles, Sylvie Cromer, Nathalie Panissal. (2009) « Le sexisme au programme ? Représentations sexuées dans les lectures de référence à l'école », *Travail, genre et sociétés 1* (n° 21), p. 107-129.

La liste d'œuvres littéraires pour l'enseignement primaire (cycle 3) proposée en 2002 a été accompagnée de textes officiels affichant des objectifs ambitieux, tant culturels que civiques, de formation à la citoyenneté sur la base d'une culture partagée, à un moment où l'égalité des filles et des garçons constitue pour l'Éducation nationale une obligation légale et une mission fondamentale. Il était donc important de saisir les représentations du masculin et du féminin que véhicule cette sélection d'ouvrages et d'analyser quantitativement comment est « dite » la différence des sexes à l'aune du principe d'égalité.

Premier constat, si l'humanité compte à égalité des hommes et des femmes, tel n'est pas le cas dans la littérature proposée. Dans la « population » des personnages, le sexe masculin règne en maître, quel que soit le décompte, quelle que soit la scène : majorité de personnages masculins, que ce soit chez les protagonistes ou les figurants, davantage de personnages masculins par histoire, places de premier plan réservées en priorité aux personnages masculins. Comme dans une précédente recherche sur les albums illustrés, les petites filles sont souvent le personnage manquant [Brugeilles, Cromer et Cromer, 2002].

Quant aux portraits des protagonistes, la variété des traits de caractère recensés pour les personnages masculins contraste avec leur concentration sur quelques qualités pour les femmes et les filles. Il n'y a pas d'opposition radicale entre les sexes, mais certains traits de caractère demeurent « figés » : le côté affectif des femmes, la propension à être amoureuse des filles. De plus, les rares filles présentes se doivent d'être exemplaires. Une rupture certaine par rapport à des modèles traditionnels apparaît mais des résistances, là aussi plus marquées pour les femmes que pour les hommes, sont évidentes dans l'inscription sociale et spatiale des personnages. Les femmes sont plutôt ancrées dans la sphère privée, leur activité professionnelle est rare et de surcroît limitée à des domaines traditionnellement féminins. Les hommes, quant à eux, ne sont pas exclus de la

sphère privée mais ils sont bien plus souvent inscrits dans le monde du travail. Les différences soulignées entre personnages masculins et féminins sont encore accentuées par le déséquilibre numérique en faveur des premiers (il y a 258 personnages masculins et seulement 114 personnages féminins parmi les protagonistes des histoires). Dans leurs lectures, les élèves vont « rencontrer » deux fois plus de figures masculines présentées, qui plus est, dans des situations plus variées que les personnages féminins. [...]

Il y a des contradictions indéniables entre le choix des œuvres et les ambitions de lutte contre les inégalités entre les sexes qu'affiche le ministère de l'Éducation nationale. En dépit des objectifs annoncés, les responsables du choix des ouvrages recommandés semblent ne pas s'être intéressés à la valeur égalité des sexes. Ont-ils pensé que le masculin pouvait servir de modèle neutre ? Mais comment transmettre des valeurs d'égalité aux petits garçons en leur donnant à voir des mondes où les partenaires féminines en position égalitaire sont rares ? Les petites filles, quant à elles, manquent de modèles d'identification directs et elles sont renvoyées, « en creux », à une place secondaire par leur nombre et par leur rôle. Elles sont aussi invitées à se projeter dans une vie adulte tournée vers la famille. [...] Ces représentations sexuées inégalitaires viennent renforcer le sexisme des manuels scolaires [Fontanini et Panissal, 2008 ; Fontanini, 2007 ; Tisserand et Wagner, 2008].

Ainsi, nombre d'ouvrages proposés aux élèves sont loin de répondre aux exigences de la promotion de l'égalité entre les sexes et du refus des stéréotypes.

Simone de Beauvoir. (1958) *Mémoires d'une jeune fille rangée*. Gallimard.

Dans ce premier volume de son autobiographie l'auteure, née en 1908, revient sur son enfance et son adolescence dans une famille bourgeoise, bien-pensante et ruinée.

Dans mon milieu, on trouvait alors incongru qu'une jeune fille fit des études poussées ; prendre un métier, c'était déchoir. Il va de soi que mon père était vigoureusement anti-féministe [...] ; il estimait que la place de la femme est au foyer et dans les salons. [...] Avant la guerre, l'avenir lui souriait ; il comptait faire une carrière prospère, des spéculations heureuses, et nous marier ma sœur et moi dans le beau monde. Pour y briller, il jugeait qu'une femme devait avoir non seulement de la beauté, de l'élégance, mais encore de la conversation, de la lecture, aussi se réjouissait-il de mes premiers succès d'écolière ; physiquement, je promettais ; si j'étais en outre intelligente et cultivée, je tiendrais avec éclat ma place dans la meilleure société. Mais s'il aimait les femmes d'esprit, mon père n'avait aucun goût pour les bas-bleus⁴. Quand il déclara : « Vous mes petites, vous ne vous marierez pas, il faudra travailler », il y avait de l'amertume dans sa voix. Je crus que c'était nous qu'il plaignait ; mais non, dans notre laborieux avenir il lisait sa propre déchéance ; il récriminait contre l'injuste destin qui le condamnait à avoir pour filles des déclassées.

Il cédait à la nécessité. La guerre avait passé et l'avait ruiné, balayant ses rêves, ses mythes, ses justifications, ses espoirs. Je me trompais quand je le croyais résigné ; il ne cessa pas de protester contre sa nouvelle condition. A la maison, il gémissait sur la dureté du temps ; chaque fois que ma mère lui demandait de l'argent pour le ménage, il faisait un éclat ; il se plaignait tout particulièrement des sacrifices que lui coûtaient ses filles : nous avions l'impression de nous être indiscrètement imposées à sa charité. S'il me reprocha avec tant d'impatience les disgrâces de mon âge ingrat, c'est qu'il avait déjà contre moi de la rancune. Voilà que je n'étais plus seulement un fardeau : j'allais devenir la vivante incarnation de son échec. Les filles de ses amis, de son frère, de sa sœur seraient des dames : moi pas. Certes, quand je passai mes bachots⁵, il se réjouit de mes succès ; ils le flattaient et

lui évitait bien du souci : je n'aurais pas de peine à gagner ma vie. Je ne compris pas qu'il se mêlait à sa satisfaction un âpre dépit.

« Quel dommage que Simone ne soit pas un garçon : elle aurait fait Polytechnique ! » J'avais souvent entendu mes parents exhaler ce regret. Un polytechnicien, à leurs yeux, c'était quelqu'un. Mais mon sexe leur interdisait de si hautes ambitions et mon père me destina prudemment à l'administration : cependant il détestait les fonctionnaires, ces budgétivores, et c'est avec ressentiment qu'il me disait : « Toi au moins, tu auras une retraite ! » J'aggravai mon cas en optant pour le professorat ; pratiquement, il approuvait mon choix, mais il était loin d'y adhérer du fond du cœur. Il tenait tous les professeurs pour des cuistres.

J'allais trahir ma classe et déjà je reniais mon sexe ; cela non plus, mon père ne s'y résignait pas : il avait le culte de la jeune fille, la vraie.

Le cadre légal, quelques étapes importantes

1794 : Le NOM marital, le nom d'usage : Loi du 6 fructidor an II (23 août 1794) portant qu'aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F77>

<https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1794/08/23/n1/jo>

1898 : Le permis de conduire est instauré en France en 1893 par Louis Lépine pour les candidats de plus de 21 ans et de sexe masculin. C'est en 1898 qu'une femme obtient son permis de conduire, Anne De Rochechouart, la duchesse d'Uzès, est la première femme à obtenir le précieux certificat.

En Arabie saoudite les femmes peuvent conduire depuis 2019 !

1907 : Les femmes mariées disposent de leur salaire. Avant ça, tout revient à son mari.

1924 : Avant cette date, il est impossible pour une femme de passer le baccalauréat. Une femme l'a pourtant fait : Julie-Victoire Daubié, en 1861 qui fut autorisée à le passer. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique sous Raymond Poincaré, institue le même enseignement secondaire que ce soit pour les filles ou les garçons. Tout le monde peut désormais passer le bac.

1938 : L'incapacité juridique des femmes est levée. Dès lors, elles peuvent aller à l'université, avoir une carte d'identité ou un passeport sans l'autorisation de leur mari.

1944 : droit de vote pour les femmes. Il existe en Nouvelle Zélande depuis 1893

13 juillet 1965 : était promulguée en France la loi sur l'égalité juridique des femmes avec leurs maris. Parmi les mesures annoncées, l'ouverture aux femmes du droit d'ouvrir un compte bancaire

<https://www.dailymotion.com/video/x2xuwr0>

1967 : Les femmes sont désormais autorisées à entrer à la Bourse de Paris et à spéculer. Auparavant, certaines décident de contourner le système. Marthe Hanau, la «Madoff des années folles», initiatrice d'une chaîne de Ponzi qui fit sa fortune, avait pour habitude de pour entrer dans le palais Brongniart et faire trembler ses rivaux.

1970 : Le gouvernement Chaban-Delmas apporte une autre pierre notoire à la reconnaissance du statut de femme indépendante : il supprime le «chef de famille». Le couple régit de concert le ménage dans les dépenses et les choix de vie et d'éducation. L'autorité parentale vient de naître. Pourtant, 45 ans plus tard, Dans son ouvrage *Le suicide français*, Eric Zemmour écrit que la disparition de la notion de chef de famille, c'est un peu la «mort de la famille occidentale». Et d'ajouter que l'homme a «*besoin de dominer pour se rassurer sexuellement et les femmes d'admirer pour se donner sans honte*».

1972 : Polytechnique tout comme HEC. La même année, huit femmes y entrent et l'une sera major de promotion : Anne Chopinet. Les autres grandes écoles se sont déjà ouvertes à la mixité : Chartres (1906), les Ponts et Chaussées (1959), les Mines (1969).

1975 : La mariée a désormais droit à un peu d'intimité. Son mari ne peut plus ni lire ses lettres ni décider pour elle de ses relations. La même année, tout enseignement ou spécialité de l'enseignement supérieur est accessible pour les garçons et les filles.

2013 : Mieux vaut tard que jamais, le droit de porter le pantalon !

Dès 1909, le pantalon peut être féminin... mais uniquement s'il est utilisé pour faire du vélo, du cheval ou du ski. Pour la petite histoire, le pantalon est interdit par une ordonnance du 16 Brumaire an IX (7 novembre 1800) pour toute personne de sexe féminin parce qu'il est considéré comme «objet de travestissement». L'ordonnance prévoit quand même quelques cas particuliers qu'elle appelle «*les autorisations de travestissement*». Amantine Dupin ou George Sand en a bénéficié. Au fur et à mesure, l'ordonnance est assouplie mais jamais formellement abrogée. Le pantalon fait scandale dans les années 20 avant de se banaliser dans les années 60. Quelle Française aujourd'hui n'a jamais porté de pantalon ? Aucune, mais elles étaient toutes en infraction.

Mai 2013 : Le mariage pour tous et droit à l'adoption pour les couples homosexuels.

14 décembre 2020 : Lors de la naissance d'un enfant, le père salarié bénéficie d'un congé.

Après la naissance de l'enfant, le père salarié ainsi que, le cas échéant, le conjoint ou concubin salarié de la mère ou la personne salariée liée à elle par un pacte civil de solidarité bénéficient d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant de vingt-cinq jours calendaires ou de trente-deux jours calendaires en cas de naissances multiples.

Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant entraîne la suspension du contrat de travail.